

# IMPOT SUR LE REVENU : Les nouveautés de la campagne déclarative 2026

- **Public** : Expert-Comptable, Chef de mission, Collaborateur confirmé
- **Durée** : 2H
- **Lieu** : Virtuel (Ces informations sont indiquées sur le catalogue en ligne : <https://tipso.mp-formation.fr/>)
- **Prérequis** : Avoir une des fonctions indiquées dans la liste des publics.
- **Formateur** : Forcoges : Franck Lambert

Le formateur est un professionnel sélectionné pour sa maîtrise du sujet enseigné et son expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

- **Tarif** : 65€HT

## Objectifs :

A l'issue de la formation, les apprenants seront en mesure de :

- Maîtriser les principes de base de l'impôt sur le revenu dans le cadre de la campagne déclarative 2026
- Appliquer les nouvelles mesures relatives aux revenus 2025 à déclarer en 2026.

## Contenu détaillé :

### **1 – Les modalités pratiques de l'impôt sur le revenu :**

- Le calendrier de la campagne déclarative 2026,
- Les principaux formulaires à utiliser en 2026 (imprimés 2042, 2044, 2074, 2086, ...)
- Nouveau formulaire 2042-3916

### **2 – Les nouvelles mesures applicables aux revenus perçus en 2025:**

- Calcul de l'impôt sur le revenu (barème de l'IR, plafonnement des effets du QF, modification de la définition du domicile fiscal en France, corrections des déclarations à postériori, ...)
- Traitements et salaires (barèmes kilométriques, exonération des pourboires, frais de transports domicile/lieu de travail, ...)
- Réductions et crédits d'impôts (RI pour dons, CI en faveur des services à la personne,...)
- Loueurs de biens d'habitation meublés (nouvelles règles applicables aux LMNP, seuils micro-BIC,...)
- CDHR (modalités déclaratives, règles d'imposition,...)
- Modification du taux de CSG sur les revenus du patrimoine ;
- Revenus étrangers (accord amiable avec la suisse en matière de télétravail, dénonciation de conventions fiscales, nouvelles conventions fiscales,...)
- Déclaration des revenus des indépendants.

## Pédagogie et Évaluation :

Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs et savoirs faire. Cette information se déroulera sous forme d'exposé, d'exemples commentés.

Les supports de formation (livret de cours et supports de présentation) et les ressources complémentaires (sous forme de vidéos de courte durée, de fiches techniques, ...) seront remis aux participants sous format PDF lors de la convocation.

Il n'y a pas de contrôle de connaissance.

**Modalité d'organisation et d'accompagnement en classe virtuelle :**

Grâce à l'outil de visioconférence ZOOM, pour une formation en mode « synchrone » .

Le lien ainsi qu'un guide de connexion à l'application ZOOM sera communiqué à chaque participant lors de l'envoi de la convocation.

Les participants auront la possibilité de poser des questions au formateur (soit de manière orale s'ils disposent d'un micro sur leur matériel informatique, soit en utilisant le chat de ZOOM via le bouton « discussions »).

Ces questions seront traitées soit en direct, soit à la fin de la présentation lors de la partie dédiée aux échanges.

Les participants auront également la possibilité, avant et après la formation, de soumettre par mail leurs questions au formateur sur [franck.lambert@forcoges.com](mailto:franck.lambert@forcoges.com) (délai de réponse dans les 7 jours).

Pour toutes problématiques d'utilisation, les participants pourront contacter Sandy Soriano au 05.53.49.88.21

**Moyens de suivi de l'exécution de l'action :**

La feuille de présence sera signée, grâce à un lien de connexion qui sera transmis directement par mail aux participants le jour J de la formation.

**Accessibilité handicap :**

Pour toute demande relative aux conditions d'accueil et d'accès des participants en situation de handicap (adaptation des moyens de la prestation) contactez votre référent handicap ; Sandy Soriano au 05.53.49.88.21 ou [sandy.soriano@acomexpertise.com](mailto:sandy.soriano@acomexpertise.com)